



DURÉES ET MODALITÉS DE FORMATION

En présentiel ou en distanciel la formule Cap Vers 8h
5 séances d'1h30 en face à face
Une séance de remise de la synthèse de 30 minutes
Un planning personnalisé avec le consultant

En présentiel ou en distanciel la formule Cap Horizon 13h
6 séances de 2 heures en face à face
Une séance de remise de la synthèse d'1h
Un planning personnalisé avec le consultant

OBJECTIFS

Bilan professionnel

Vous pourrez faire le point sur votre situation professionnelle en vue :

- D'une éventuelle réorientation
- D'une évolution au sein de votre entreprise
- De la validation d'un projet professionnel

Secteurs d'activités

Vous pourrez explorer de nouvelles pistes professionnelles qui matchent avec :

- Vos aptitudes personnelles
- Vos intérêts et compétences professionnels
- Vos motivations personnelles et professionnelles

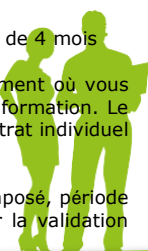
Action vers l'emploi :

Vous pourrez élaborer un plan d'action réaliste pour atteindre vos objectifs de carrière :

- En identifiant vos domaines d'amélioration et besoins potentiels
- En renforçant votre motivation dans le parcours professionnel
- En facilitant la transition professionnelle ou la réorientation de carrière

DURÉE ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Les séances sont réparties sur une durée maximale de 4 mois
- Un délai de 15 jours ouvrés démarre entre le moment où vous validez votre devis et la date de démarrage de la formation. Le délai est identique en cas de financement ou de contrat individuel (financement personnel).



10 jours incompressibles qui correspondent au cadre légal imposé, période durant laquelle vous pouvez vous rétracter, et 5 jours pour la validation administrative de votre dossier.

FINANCEMENT

- Formule Cap Vers → **1 000€***
- Formule Cap Horizon → **1 600€***
- Selon votre statut, salarié ou autre, votre bilan de compétence peut être pris en charge, en tout ou en partie, par un organisme financeur (**France Travail**)
- Vous pouvez également financer vous-même votre bilan

Des informations complémentaires vous seront communiqués lors du premier entretien de diagnostic gratuit.

***L'accompagnement est réalisé par un consultant professionnel dédié.**

ÉQUIPEMENT ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Présentiel : locaux de 750m²
 Un bureau individuel est mis à disposition pour garantir la confidentialité des séances

Distanciel : les outils de communication utilisés sont définis d'un commun accord avec le consultant au début du bilan

DÉROULEMENT

La phase préliminaire	La phase d'investigation	La phase de conclusion
<ul style="list-style-type: none"> Confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les préférences, les compétences et aptitudes professionnelles et personnelles du bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> S'approprier et analyser les résultats détaillés de la phase d'investigation
<ul style="list-style-type: none"> Retracer le parcours professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> Analyser ses motivations, ses intérêts professionnels et personnels 	<ul style="list-style-type: none"> Recenser les conditions et les moyens nécessaires à mettre en œuvre pour la réalisation du ou des projets professionnels
<ul style="list-style-type: none"> Recenser les motivations et définir l'objectif du bilan 	<ul style="list-style-type: none"> Construire le projet professionnel et en vérifier sa pertinence 	<ul style="list-style-type: none"> Construire le plan d'actions
<ul style="list-style-type: none"> Informé des conditions générales du déroulement du bilan et définir conjointement les besoins 		<ul style="list-style-type: none"> Remettre au bénéficiaire le document de synthèse* qui aura, préalablement, fait l'objet d'une discussion entre le bénéficiaire et le/la consultant/e
		<ul style="list-style-type: none"> Assurer un entretien de suivi à 3-6 mois avec le prestataire du bilan (par mail ou par téléphone)

Vos contacts : Gérante : Mme ALLEGRET - Service Formation : Cassandra DURAND

Site : www.ifpro.fr - E-mail : secretariat@ifpro.fr - 02.38.93.36.14 - 31 Avenue LM Chautemps - 45200 MONTARGIS



Le bilan de compétences présentation

Le bilan de compétences permet d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations en vue d'un projet d'évolution professionnelle et, le cas échéant, de formation.

Le bilan de compétences est régi par les articles R 6313-4 à R 6313-8 du code du travail.

<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000038014105/>

A qui s'adresse le bilan de compétences ?

- Toutes les personnes actives, les salariés, les demandeurs d'emploi, ou en recherche d'un complément d'activité, peuvent effectuer un bilan de compétences.

Le plus d'un bilan de compétences via l'IF PRO :

- Vous bénéficiez d'un accompagnement de qualité, avec un/e consultant/e d'expérience confirmée, qui se déroule dans la confidentialité. Une méthodologie rigoureuse qui se découpe en étapes progressives

Modalités pédagogiques

Résultats attendus

Le bilan de compétences s'effectue en combinant des temps

- D'entretiens individuels et des temps de travail personnel réalisés par le bénéficiaire. Le bénéficiaire est amené à réaliser des tests, à s'appuyer sur des outils pratiques pour mener ses recherches et le guider dans ses réflexions et démarches
- Il est accompagné pour découvrir les ressources qui vont lui permettre d'accéder aux informations dont il a besoin et qui vont lui permettre de clarifier son projet.

Un livret pédagogique l'accompagne durant toute la période de son bilan de compétences. Le consultant suit le bon déroulement du processus et l'accompagne dans toutes ses démarches.

A l'issue du bilan de compétences le bénéficiaire doit être mesure soit

- D'opérer une reconversion professionnelle
- De développer de nouvelles compétences par le biais de formations
- D'entreprendre une démarche de reconnaissance des acquis et de son expérience (VAE)
- D'évoluer dans son emploi actuel ou dans son entreprise
- De vérifier la faisabilité d'un projet de création d'activité

Ces résultats sont évalués notamment lors de l'entretien de suivi à 3-6 mois.